

Les crédits

il que les intérêts à long terme des étudiants seront mieux servis si nous écoutons ces autres politiciens qui nous disent que le gouvernement dépense encore trop, que les mesures restrictives qu'il prend actuellement ne sont pas suffisantes et que nous nous endettons toujours au rythme de 30 milliards de dollars par an ou de 60 000 dollars la minute? Que pense le député de tout cela?

M. Parent: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Il se fait vraiment le champion de la réduction des impôts que doivent payer les Canadiens. Si je l'ai compris correctement, il a bien mentionné que je ne m'intéressais qu'à la situation à court terme, c'est-à-dire au cours des 60 ou 90 prochains jours.

Rien ne peut être plus loin de la vérité. En fait, tout au long de mon discours, j'ai répété à de nombreuses reprises que nous voulons maintenant des solutions qui permettront de corriger la situation à long terme. Lorsque je parle des étudiants qui doivent être concurrentiels sur le marché du travail, ce que je veux dire au député, c'est que ces étudiants ne pourront être concurrentiels s'ils sont à jamais mis de côté. Si nous nous en remettons uniquement aux forces du marché, si ce sont les profits et le tout-puissant signe de dollar qui dictent à notre pays la voie à suivre, soyez assurés, monsieur le Président et vous tous, députés à la Chambre, que nous trompons notre jeunesse. Nous ne lui donnons pas la chance de recevoir une formation et de disposer des outils nécessaires pour être concurrentielle dans le monde d'aujourd'hui.

L'hon. Pierre H. Cadieux (ministre d'État (Condition physique et Sport amateur), ministre d'État (Jeunesse) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de préciser que je suis très content du ton que mon collègue a employé dans le discours qu'il vient de prononcer sur ce sujet très important. J'espère que les autres intervenants dans le débat aujourd'hui adopteront le même ton. Je suis particulièrement content de deux suggestions qu'il a faites dans son discours. Il a premièrement laissé entendre que lui et son parti voulaient prêter leur concours. De toute évidence, j'écouterai attentivement ce qui se dira aujourd'hui. J'espère que quelques-unes des suggestions seront utiles. Je le répète, je les écouterai attentivement et les analyserai en détail.

Deuxièmement, le député a déclaré qu'il fallait tenir compte des faits. Cela me paraît très important, parce que certains faits sont là et, pour être utiles, vous devez les examiner avant même de faire des suggestions.

[Français]

Alors, monsieur le Président, je remercie le député de Welland—St. Catharines—Thorold d'avoir présenté une motion qui me donne l'occasion de rappeler l'action que le gouvernement a entreprise pour améliorer la situation

de l'emploi chez les jeunes. Toutefois, monsieur le Président, je suis perplexe car le texte de sa motion nous donne l'impression qu'il en sait peu sur l'ampleur de nos efforts et les résultats tangibles qui en ont découlé, et ce malgré la récession que nous avons connue cette année. Pourtant, mes prédécesseurs et moi-même, tout comme le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, avons souvent abordé les questions reliées au chômage chez les 15 à 24 ans, et avons largement expliqué les diverses mesures prises par le gouvernement pour remédier à ce problème.

Il ne faut pas oublier, monsieur le Président, que si tant de jeunes se trouvent présentement sans emploi ou que leurs perspectives d'avenir sont faibles, c'est principalement parce qu'un trop grand nombre d'entre eux ne terminent pas leurs études secondaires. Nous croyons que les débouchés existent bel et bien sur le marché du travail, mais que par contre il n'y a pas suffisamment de candidats qualifiés.

Dans les circonstances, nous avons choisi d'orienter nos initiatives pour nous attaquer au décrochage et faire en sorte que le mal soit enrayé à la source.

Pendant l'année financière 1991-1992, nous consacrons 218 millions de dollars aux programmes qui visent les jeunes. Il convient de rappeler, monsieur le Président, que cette somme globale s'ajoute aux fonds alloués à la planification de l'emploi, dont la moitié de la clientèle est constituée de jeunes. C'est là une somme appréciable, mais il est bien plus important de savoir à quelles fins ces fonds sont utilisés que d'essayer de réduire nos efforts à un simple exercice mathématique.

Je vous exposerai donc, monsieur le Président, en quoi consistent nos initiatives pour aider les jeunes à améliorer leur chance à se tailler une place sur le marché du travail.

[Traduction]

Plus tôt, cette année, le Ministère a alloué un montant de 143 millions de dollars au programme d'emploi d'été pour étudiants Défi 91. Malgré les compressions budgétaires dans d'autres secteurs, celui de la jeunesse n'a pas été touché et le budget de Défi a légèrement augmenté par rapport à l'an dernier. Le programme Défi existe déjà depuis sept ans et son objectif de base consiste à proposer aux employeurs de tous les secteurs de créer des emplois motivants qui puissent donner aux jeunes de véritables occasions d'apprendre. Par son entremise, des milliers de jeunes gens et de jeunes filles peuvent acquérir une expérience de travail précieuse et, par le fait même, payer une partie de leurs études. De plus, Défi comporte toute une gamme d'avantages pour les employeurs, dont des renseignements sur le marché du travail, la rémunération, les programmes de subvention offerts par les gou-